

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & C<sup>ie</sup>, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 22 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 412 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

**VOUS AVEZ BESOIN DE...**

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

**REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :**

à le 191  
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont*

*a besoin la* { *fabricue de*  
*c. scolaire de* .....

*Signature*.....

*Adresse*.....



**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 189

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**  
CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous et à fier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 568.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 256.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.78  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 326.73                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1188.80  | 1578.53  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1462.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.99   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.39  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.39   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3495.49   | 4196.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2348.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2599.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.80  | 2890.66  | 3814.45  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3139.08  | 4172.67  | 5216.38   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4545.71  | 5679.41   | 6813.10   |
| 16  | 1230.94                      | 2461.64  | 3698.49  | 4924.93  | 6156.93   | 7386.91   |
| 17  | 1329.78                      | 2657.95  | 3985.01  | 5317.67  | 6649.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.69  | 5722.29  | 7152.00   | 8583.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.45   | 9208.18   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9853.39   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.08  | 8763.46   | 10518.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 4 "    |
| de 10.00 à 20.00.....  | 10 "   |
| de 20.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ces services chez nous. Même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL    UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC    Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIEGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé . . . . . \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de . . . . . \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMEDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W.-F. CARLBY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCHEON BIENVENU.

M. G.-M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadiana Pacific Railway Co."

L'hon. NERESSE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, président de la "Cie de Pulpe de Chicoutimi."

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (Lévesque).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. N. PÉRODRAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

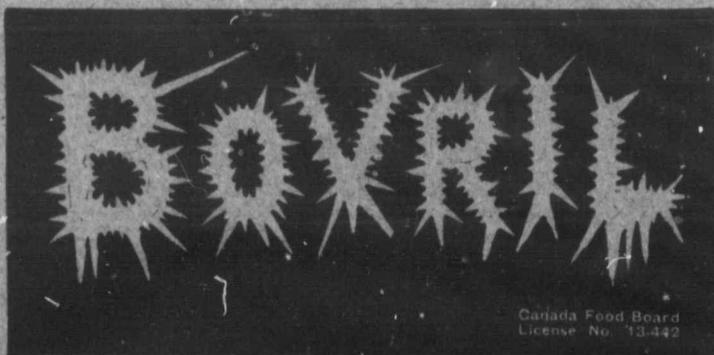
M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Holland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

99 RUE ST-PIERRE . . . . . LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER . . . . . J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 369. — Quarante-Heures, 369.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 370.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Comment se prépare le règne du Bolchévisme, 370. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Baptême des enfants, 373. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Pologne, 374. — VARIÉTÉS : Le facchino qui veut apprendre le métier de Saint, 375 ; Le baptême du maréchal Foch, 379 ; La piété du maréchal Foch. 379; — LES LIVRES, 379.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Pour la liberté, 380.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 février. — Septuagésime.

Lundi, 17. — De la férie.

Mardi, 18. — S. Siméon, év. et mart.

Mercredi, 19. — De la férie.

Jeudi, 20. — De la férie.

Vendredi, 21. — De la férie.

Samedi, 22. — (Fête de S. Mathias). CHAIRE DE S. PIERRE À ANTIOCHE *ab. ma.*

Dimanche, 23. — Sexagésime.

---

### QUARANTE-HEURES

17 février, Couvent de St-Georges. — 19, Couvent de St-Anselme. — 20, Couvent de Notre-Dame de Lévis. — 22, Couvent de St-Sylvestre. — 23, Chapelle des Hurons.

---

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé D.-G. PETITGREW a été nommé vicaire à Saint-Louis de Courville ;

M. l'abbé A. LIZETTE a été nommé vicaire à St-Louis de Kamouraska.

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### COMMENT SE PRÉPARE LE RÈGNE DU BOLCHÉVISME

#### II

Le bolchévisme ne pousse pas dans la société du soir au matin comme un champignon. Contrairement à ce que pensait Taine, il n'y a pas d'"anarchie spontanée". Toute anarchie a sa cause, souvent lointaine. Et l'anarchie de la rue suit généralement l'anarchie de l'esprit. *Nil volitum quin præcognitum*, dit la philosophie scolastique : la volonté suit l'intelligence. C'est donc, en général, l'intelligence qui se corrompt avant la volonté ; et tout traitement de la volonté malade reste vain tant que l'intelligence corrompue n'est pas désinfectée et guérie.

Aussi les deux sources premières du bolchévisme, ce sont la libre-pensée et le libre enseignement de l'erreur. Préconiser la liberté de penser et de propager toute erreur, que cette erreur soit d'ordre religieux ou social, c'est préparer sûrement l'avènement, plus ou moins lointain, du bolchévisme dans la société. Les instincts pervers de la concupiscence et surtout la tendance orgueilleuse de l'esprit humain, qui sont venus du péché originel, pousseront toujours l'homme à accepter de préférence la doctrine qui lui assure le plus de jouissances avec le moins d'efforts et le plus d'indépendance. C'est pourquoi, la Révolution, qui est satanique, et la Franc-Maçonnerie, qui est sa mère, commencent invariablement leur œuvre de corruption en prêchant la liberté de pensée et la liberté de parole. C'est pourquoi, aussi, le libéralisme,

qui est la liberté de tout penser et de tout dire, et qui se vante partout d'être cela, a toujours servi, comme l'histoire du dix-neuvième siècle nous l'enseigne, d'agent précurseur à la Franc-Maçonnerie et à la Révolution. Le libéral a toujours été, consciemment ou non, le grand défricheur de la Révolution. Le libéralisme enseigne à l'homme à vivre de liberté, tandis que le catholicisme lui enseigne à vivre de vérité. Et quand une société a appris des maîtres du libéralisme à ne vivre que de liberté, elle a appris, en même temps, à se passer de la vérité : et elle est mûre pour l'apostasie et la révolution.

Quand la Révolution est parvenue à implanter dans une société la liberté de pensée et de parole, liberté du discours et liberté de la presse, elle s'en sert pour propager l'idée démocratique, c'est-à-dire l'idée de l'égalité sociale, qui est, à proprement parler, l'idée-mère de la Révolution. Tous les hommes sont égaux dans la société, et pas un homme n'a le droit de commander aux autres hommes ; il n'y a pas d'autorité, si ce n'est dans la masse populaire, qui ne doit reconnaître aucun maître. " Les théories modernes sur le pouvoir politique, dit Léon XIII, dans son encyclique *Diuturnum*, ont déjà causé de grands maux, et il est à craindre que ces maux, dans l'avenir, n'aillent jusqu'aux pires extrémités. En effet, refuser de rapporter à Dieu comme à sa source le droit de commander aux hommes, c'est vouloir ôter à la puissance publique et tout son éclat et toute sa vigueur. En la faisant dépendre de la volonté du peuple, on commet d'abord une erreur de principe, et en outre on ne donne à l'autorité qu'un fondement fragile et sans consistance. De telles erreurs sont comme un stimulant perpétuel aux passions populaires, qu'on verra croître chaque jour en audace et préparer la ruine publique en frayant la voie aux conspirations secrètes ou aux séditions ouvertes." Égalité sociale et souveraineté populaire, voilà la démocratie telle qu'entendue et acceptée aujourd'hui, dans le monde entier, par les tenants des " idées modernes ". Et c'est bien ce que Pie X a dit au monde catholique dans son admirable lettre sur le *Sillon*, condamné par lui pour avoir voulu asseoir une œuvre catholique sur l'idée démocratique.

Et il n'y a pas que les Papes qui aient mis en garde les peuples contre l'idée démocratique, contre l'idée de l'égalité sociale.

Un libre-penseur, dont l'esprit s'élevait parfois à des hauteurs surprenantes par la seule force de la logique humaine, M. Émile Faguet, a écrit cette parole profonde, dans *l'Œuvre sociale de la Révolution française* (Introd., p. 48) : " La première nation qui arrivera à la démocratie intégrale ou qui en approchera beaucoup plus que les autres sera comme désignée pour disparaître et disparaîtra, même sans lutte, par une sorte d'enlèvement, après lequel les sables mouvants s'étalent doucement sur l'enseveli." Ne dirait-on pas que la Russie, qui paraît bien arrivée au règne de la " démocratie intégrale ", est en train de réaliser la terrible prédiction d'Émile Faguet ? C'est, du reste, le sort qui attend inévitablement toute nation qui ne voudra vivre que de démocratie.

Aussi, la Franc-Maçonnerie, qui établit son règne sur des ruines sociales, se fait partout le champion de l'idée démocratique, des idées égalitaires. " La Franc-Maçonnerie, écrit M. Gustave Bord, l'un des plus sûrs écrivains catholiques de la France contemporaine, n'est pas représentée par un homme, ni par une classe d'hommes, mais par une idée néfaste, la plus terrible que l'on puisse imaginer : l'idée de l'égalité. . . Les Maçons furent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les prêtres et les soldats du dogme égalitaire. L'idée implacable les a entraînés jusqu'au bord de l'abîme où doivent succomber les nations modernes, car le dogme de l'égalité est par essence destructeur de toute idée sociale." (Cf. *La Franc-Maçonnerie en France*.)

Quand on a réussi à faire comprendre au peuple qu'il n'y a pas d'autorité en dehors de lui-même et de ceux qu'il veut bien choisir pour gouverner *en son nom*, on institue l'État maître d'école en créant un ministère de l'Instruction publique ; et l'on rend l'Instruction obligatoire sous peine d'amende. Puis, un peu plus tard, on déclare l'enseignement des écoles de l'État neutre " par respect pour la liberté de conscience " des contribuables qui ne croient pas en Dieu : et l'on se met à faire des petits bolchévistes avec l'argent des catholiques, dont quelques-uns ne manquent jamais de se déclarer très heureux de voir le système d'enseignement de leur pays ou de leur province " se moderniser " enfin.

Voilà comment on prépare — longuement, mais sûrement — l'anarchie, au sein même des nations catholiques.

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

## BAPTÊME DES ENFANTS

Q.— Doit-on tenir compte de la défense que porte le *Cérémonial des Evêques*, de baptiser solennellement (à moins d'un cas de danger de mort) pendant les huit jours qui précèdent les fêtes de Pâques ou de la Pentecôte dans les églises qui sont tenues à l'office public ?

R.— Dès les premiers siècles de l'Église, les fêtes de Pâques et de la Pentecôte avaient été choisies pour conférer le baptême, à part, bien entendu, les cas de nécessité, où il était permis de baptiser en n'importe quel temps. Plusieurs raisons dogmatiques motivaient le choix de ces deux fêtes, raisons qu'expose fort bien Corblet dans son *Histoire du Sacrement de Baptême* : "... La fête de Pâques a été choisie, dit-il, parce que l'efficacité du baptême puise sa vertu dans la mort et la résurrection du Sauveur ; parce que rien n'était plus convenable que d'allier la résurrection des âmes au souvenir de la résurrection du Christ ; parce que la triple ablution du baptême figurait les trois jours de la sépulture divine, suivis du jour triomphal par excellence ; parce que la Pâque chrétienne rappelait la délivrance de la servitude égyptienne. Comme la longueur des offices absorbait toute la journée de Pâques, on fixa le baptême solennel à la veille, à un samedi, ancien jour du sabbat, parce que le sacrement d'initiation fait conquérir des droits au repos éternel des bienheureux. Quant à la veille de la Pentecôte, qui rappelle l'abrogation du judaïsme et le passage à la loi de la grâce, elle a été choisie à cause du baptême de feu qui descendit sur la tête des apôtres."

Cet usage se maintint jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, alors que chez les Latins comme chez les Grecs on commença à baptiser les enfants quelques jours après leur naissance. Cependant on continua à baptiser les adultes les veilles de Pâques et de la Pentecôte, coutume observée de nos jours à Rome, où le Cardinal-Vicaire confère ordinairement le baptême à quelques Juifs, le samedi saint, dans le baptistère de Constantin. De plus, le nouveau Code, au canon 772, enseigne qu'il convient, selon l'antique tradition de l'Église, de baptiser les adultes aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, surtout dans les églises métropolitaines ou cathédrales.

C'est pour perpétuer le souvenir de l'antique discipline de l'Église que le *Cérémonial des Evêques* recommande de réserver pour le baptême des veilles de Pâques et de la Pentecôte, les enfants qui seraient nés dans la huitaine précédente. Mais cette prescription est-elle encore en force ? Il semble bien que ce ne soit plus là l'intention de l'Église. En effet, le nouveau

Code dit, au canon 770 : “ *Infantes quamprimum baptizentur* ”, et au canon 772 : “ *Etiam sollemnis baptismus qualibet die administrari potest . . .* ” De son côté le Concile plénier de Québec appuie sur l'obligation qu'ont les curés d'instruire leurs fidèles “ *ut natos infantes (etiam domi baptizatos) quamprimum, prætermisso omni vano prætextu, ad ecclesiam deferant, ne sacramentum tantopere necessarium nimium differatur.* ” (Can. 452). D'ailleurs cette coutume de faire baptiser les veilles de Pâques et de la Pentecôte les enfants nés dans la huitaine précédente, ne s'observe plus, même à Rome, d'après Mgr Bourget (*Le Cérémonial des Evêques commenté et expliqué*, page 387), “ car, dit-il, là comme ailleurs on craint sans doute qu'il arrive quelque accident. ”

Il n'y a donc plus à tenir compte de la défense que porte le *Cérémonial des Evêques*, pour ce qui regarde le baptême des enfants.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### POLOGNE

Le seul qui s'en est occupé.—A l'heure où la Pologne renaît de ses cendres, il est bon de rappeler que Benoît XV avait maintes fois parlé de ce pays, compati à ses douleurs, secouru ses misères, demandé justice pour elle. Et quand, en août 1917, il sembla au Saint-Père qu'une parole de persuasion pouvait plus opportunément être adressée aux belligérants, il réclama, le premier et seul parmi tous les chefs d'État, pour la nation polonaise la “ restauration de l'ancien royaume de Pologne. ”

Tandis que les puissances signataires du pacte de Londres avaient déclaré considérer la question de la Pologne comme une question intérieure de la Russie et laissé les mains libres au czar ; tandis que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient prétendu la résoudre par un simulacre d'indépendance qui rivait l'antique servitude, le Pape seul avait posé la question sur ce terrain de la justice intégrale que la restauration de la Pologne était une condition indispensable.

Aujourd'hui, le Saint-Père Benoît XV vient de donner une nouvelle preuve de son attachement de prédilection pour la Pologne en annonçant à l'Archevêque de Varsovie, Mgr Kakowski, qu'il l'élèvera, au prochain Consistoire, à la dignité cardinalice.

Dans la lettre par laquelle il lui fait part de cette intention, le Saint-Père écrit :

“ L'histoire a enregistré en caractères d'or les grands mérites de la Pologne à l'égard de la religion chrétienne et la civilisation européenne ; mais, hélas ! elle a dû constater combien l'Europe l'en avait mal récom-

pensée. Après l'avoir dépouillée, par la violence, de sa personnalité politique, on tenta encore, dans quelques parties, de lui ravir sa foi catholique et sa nationalité ; mais, avec une résistance admirable, les Polonais ont su conserver l'une et l'autre, et aujourd'hui survivant à une oppression plus que séculaire, la *Polonia semper fidelis* est plus vivante que jamais.

Le Saint-Père rappelle ensuite ce que ses prédécesseurs ont fait pour arracher la Pologne au joug qui l'accablait et à se réjouit de voir que le jour de la restauration est enfin venu.

“ Que grâces infinies en soient rendues au Seigneur, écrit-Il, l'aurore de la restauration de la Pologne est enfin levée ! Nous faisons les vœux les plus ardents pour que bientôt, rendue à sa pleine indépendance, elle reprenne sa place dans le concert des nations et continue son histoire de nation cultivée et chrétienne ; et nous souhaitons, en même temps, à toutes les autres nationalités, même non catholiques, naguère sujettes de la Russie, qu'il leur soit donné de décider de leur propre sort, de se développer et de prospérer selon leur génie et leurs ressources particulières.”

Lorsque la spoliation de la Pologne fut accomplie par ses puissants voisins, ce fut de la chaire de Pierre que tomba la première parole de protestation ; aujourd'hui que justice est enfin rendue, c'est encore de la chaire de Pierre que descend la première sanction, le premier applaudissement, la première bénédiction.

---

## VARIÉTÉS

### LE FACCHINO QUI VEUT APPRENDRE LE MÉTIER DE SAINT

C'était le 1er novembre, à Rome, un peu avant l'heure de l'*Ave Maria*. Les Romains qui, durant toute la journée, s'étaient portés en foule au *Campo Santo*, pour prier et fleurir les tombes de leurs morts, rentraient dans la ville et se pressaient dans les églises, pour la fonction du soir.

Il y avait surtout foule dans l'église de l'*Oratorio*, où Philippe de Néri, le *Saint*, comme on l'appelait, devait entretenir ses auditeurs des surprises de la mort et du salut éternel.

Parmi ses auditeurs se trouvait ce jour-là un portefaix, un *facchino*, pauvre hère, ignorant presque tout de la religion, dont il avait abandonné la pratique depuis bien des années. Il était entré dans l'église, comme il faisait d'ailleurs à Noël et à Pâques ; car, bien qu'indifférent, il n'était pas un mécréant. Surtout, en bon Romain, il avait le culte de ses morts, et il voulait lui aussi faire une prière pour le repos de leur âme.

Il se disposait à sortir à travers la cohue habituelle à l'entrée des églises romaines, assiégées par les vendeurs d'images et les mendicants qui tendent leur escarcelle, quand Philippe de Néri

monta en chaire. Le pauvre *facchino* eut la curiosité de rester pour l'entendre. Sa surprise fut au comble lorsque, lui, ignorant, il s'aperçut qu'il comprenait toutes les paroles du prédicateur.

C'était un vrai miracle.

Il n'avait pas souvenir d'avoir entendu parler de cette manière avec des mots et des raisonnements qui semblaient faits pour lui.

Ces mots surtout le frappèrent :

*Pour mourir en saint, il faut vivre en saint.*

Le prédicateur, du reste, ne s'était point fait faute de les répéter, afin que ceux qui entraient et sortaient les entendissent.

Le portefaix en reçut une singulière impression.

Puisque, pour mourir en saint, il faut vivre en saint, je vais apprendre le *métier de saint*. Il ne doit pas être plus pénible que celui de *facchino*.

\*  
\* \*

— Qui est le prêtre qui a prêché, demanda-t-il à quelqu'un ?

— Comment ! tu ne le connais pas ? Mais c'est *il Santo*, le Saint.

Le portefaix décida d'aller trouver le Saint, pour apprendre son métier.

Philippe de Néri l'accueillit avec ce bon sourire qui inspirait la confiance aux plus grands pécheurs.

— Bonjour, mon Saint, lui dit le pauvre homme, je viens vous demander de m'apprendre le métier de saint.

— On t'a trompé, mon fils, lui répondit Philippe, je ne suis pas un saint, mais un misérable pécheur.

— Comment, vous n'êtes pas M. Philippe de Néri ?

— Cette fois, tu dis vrai. Eh bien ! que me veux-tu ?

— Alors, c'est bien cela, vous êtes mon Saint, et je viens vous demander de m'enseigner votre métier de saint.

Saint Philippe comprit qu'il avait devant lui une âme simple et droite qu'il ne fallait pas rebuter. Il prit sur sa table un Nouveau Testament et dit à son visiteur :

— Sais-tu lire ?

— Un petit peu, mon Saint !

— Eh bien ! si tu sais lire, voici un livre qui t'apprendra le métier de saint. Tu liras seulement ces quatre versets de l'Évangile, et tu reviendras me trouver dans huit jours.

— C'est entendu, je ferai comme vous me dites. Merci, mon Saint. Au revoir, mon Saint !

\*  
\* \*

Huit jours après, l'élève en sainteté était de retour.

— As-tu lu les quatre versets comme je te l'avais dit ? lui demanda le Saint.

— Oui, mon Saint.

— Voyons un peu. De quoi s'agit-il ?

— Voici, mon Saint. *Tu prieras Dieu... tu ne jureras pas... tu ne mentiras pas... tu ne t'enivreras pas... tu ne voleras pas, etc.*

— Et tu as fait cela ?

— Oui, mon Saint. Mais je vous avoue que ça n'a pas toujours été bien facile. Le jurement et le *fiaschetto* (la bouteille), ah ! mon Saint, c'est presque irrésistible !

— Pourtant, tu as tenu bon.

— Pour ça, oui, mon Saint !

— Tu as fort bien commencé. Te voilà tout à fait parti pour devenir un saint. Prends le livre et tu liras ces quatre autres versets.

Le *facchino* acquiesça de grand cœur, appliqua un baiser affectueux sur la main de son Saint et se retira tout joyeux, se répétant à lui-même :

— Il a dit : Te voilà parti pour devenir un saint.

Et il ne se tenait plus de joie en y pensant.

Et les lourds fardeaux qui autrefois l'accablaient lui semblaient légers comme la plume.

Et le pain blanc, arrosé d'eau pure, lui était un régal. Et le vin doré de Frascati ne le tentait plus, quand il l'apercevait aux devantures, dans les fiaschi de cristal, ou coulant à flots dans les verres des buveurs attablés.

\*  
\* \*

Huit jours s'écoulèrent.

Philippe de Nézi attendit vainement l'élève en sainteté ; il ne paraissait pas. Le lendemain, le surlendemain encore, l'attente fut vaine. Le saint eut un soupçon cruel.

— Il sera retombé, pensa-t-il. Encore, s'il revenait, j'essayerais de l'aider à se remettre dans le droit chemin.

Le pauvre *facchino* revint, en effet, mais au bout de quinze jours.

Et dans quel état !

Appuyé sur un bâton, la tête enveloppée de toiles, les joues couvertes de croûtes et d'ecchymoses livides.

— Une rixe, pensa le Saint, après une *sborniata* ?

— Voyons, mon ami, lui demanda-t-il, qui t'a mis en ce piteux état ?

— Qui ? Mais c'est vous-même, mon Saint.

— Moi ? Que veux-tu dire ?

— Oui, vous-même. Sans votre livre, les choses ne se passaient pas ainsi, je vous assure.

— Voyons, explique-toi ?

— Oh ! c'est très simple :

Je suivais la route d'Albano avec ma gerle sur le dos. Je rencontre une charrette. A la vue de ma gerle, les bêtes prennent peur, se jettent dans le fossé et brisent la charrette. Le conducteur, un tout petit jeune homme, se dépêtre comme il peut des débris de son équipage et se jette sur moi à coups de pieds et de cravache.

Quelque chose me disait : Riposte. Écrase-le !

Voyez ces muscles, mon Saint, rien n'y résisterait. Je pouvais lui broyer les os.

Mais, juste avant de me mettre en route, j'avais lu dans mon livre :

*Quand on te frappera sur la joue droite, présente encore la joue gauche.* Je n'ai pas eu besoin de rien présenter : il les a trou-  
vées toutes les deux.

Je n'ai rien dit et me suis laissé faire.

Voilà quinze jours de cela. Je n'ai pu venir plus tôt : j'arrive tout droit de l'hôpital.

\*  
\*

Saint Philippe, ému jusqu'aux larmes, pressa le pauvre *facchino* sur son cœur, puis il lui dit :

— Mon ami, voudrais-tu bien rester avec moi ? Je crois que tu ferais un assez bon religieux.

— Moi, religieux ? Que dites-vous là, mon Saint. Serait-ce bien possible ?

— Cui, si cela ne te déplaît pas.

— J'en serais si content, mon Saint !

— Alors, c'est entendu, tu resteras :

Le pauvre *facchino* n'aurait pas été plus heureux si on lui avait proposé d'entrer aussitôt en paradis.

A côté de Philippe, son Saint, il était sûr cette fois de bien apprendre son métier.

Il devint un bon Frère lai, très humble, très édifiant, modèle de prière et d'obéissance. Au bout de vingt ans de vie religieuse, il s'éteignit doucement, le bon Dieu l'ayant jugé assez parfait dans son métier pour aller l'exercer en paradis en faveur de l'Église militante.

*Que faut-il faire pour être un saint ?*

*Le vouloir.*

R. B.

## LE BAPTÊME DU MARÉCHAL FOCH

L'extrait, relevé dans les registres de l'église cathédrale de Tarbes, mentionne comme parrain et marraine deux habitants de Lourdes. Ce détail recueilli au cours de nos lectures hebdomadaires méritait d'être noté. C'était en 1851, sept ans environ avant l'apparition de la Très Sainte Vierge à la grotte de Massabielle. Nul doute que les pieux parrain et marraine aient recommandé à la Vierge, dès les premiers jours, leur très cher filleul, et on peut croire aussi que le jeune Foch fut un des premiers pèlerins de Lourdes.

Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que c'est un général issu du diocèse de Tarbes et Lourdes, filleul de deux chrétiens de Lourdes, qui a relevé victorieusement le défi des boches et châtié les blasphèmes qu'ils vomirent en 1914, dès les premiers jours de la guerre, contre la Vierge, aimée des Francs, Notre-Dame de Lourdes.

## LA PIÉTÉ DU MARÉCHAL FOCH

M. Gustave Babin, dans un article intitulé *le Berceau de la Victoire*, publie le récit d'une audience qu'il a eue du maréchal Foch, pendant la seconde bataille de la Marne. Foch résidait alors au château de Bombon, près de Mormant, en Seine et Marne, appartenant au comte de Segonzac.

M. Babin termine par un trait qui parfait la beauté de cette grande figure :

" A quelques centaines de mètres du château, tout au haut de la route montueuse qui traverse le petit village, s'érige, humble, l'église paroissiale. Chaque dimanche, à moins que les devoirs de sa charge ne l'aient conduit en Flandre, en Champagne, en Alsace, au son de la cloche qui appelle les fidèles à la Messe de 8 heures, le Maréchal en prend le chemin, en automobile si la besogne ce jour-là presse ; par les beaux jours, s'il a quelque loisir, souvent à pied, salué au passage par les bonnes gens, par les petits enfants du village, respectueusement familiers avec lui, et lui bienveillant pour eux comme pour tous, à l'exemple du bon Pasteur. Et les humbles ouailles de cette campagne perdue le voient s'asseoir au milieu d'elles, priant avec ferveur, suivant attentivement, dans son livre, les prières de la Messe, que dit le curé du village, que sert un soldat bleu horizon ; et, aux intonements de la sonnette liturgique annonçant l'imploration au Dieu des armées : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth*, le grand Soldat s'agenouille, humblement."

## LES LIVRES

MGR A. PILLET, professeur honoraire aux Facultés catholiques de Lille, membre de la Commission pour la codification canonique. *Introduction à l'étude du Code canonique*. Des changements apportés à la législation antécédente. Lyon-Paris (Librairie Emmanuel Vitte). Vol. in-16 de 113 pages. Prix : 2 francs 25.

Sous ce titre, Mgr Pillet a réuni les articles publiés par lui dans la *Croix* de Paris, dans le courant de l'année précédente.

Cette publication, demandée de toute part, et par de très hauts personnages ecclésiastiques, et en particulier par S. E. le cardinal Bégin, peut être de la plus grande utilité pour tous ceux qui doivent étudier et connaître le Code canonique promulgué par S. S. le pape Benoît XV.

Cette étude devra se faire maintenant non seulement dans les Universités et les Conférences ecclésiastiques, mais encore dans les séminaires diocésains. On comprend donc l'importance du présent volume, en particulier, pour ceux qui ayant lu et apprécié les articles de la *Croix*, désirent les posséder pour les étudier avec soin. Ceux-là, nous le savons, sont très nombreux.

G.-C. ISSANDON. *La conversion de Magdeleine*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 11/ rue de Rennes). Vol. in-8 couronne de 155 pages. Prix : 3 frs 60.

“ Est-ce un roman ? Si vous voulez. L'histoire, pendant la guerre, d'une famille formée de la maman et de deux filles dont l'aînée, Magdeleine, est l'héroïne du volume, et l'autre, la cadette tient la plume de l'écrivain.

Par un tour de force auquel il faut rendre un sincère hommage, de ce livre si plein de moelle, bourré de pensées, de conceptions morales, de vues éducatrices, l'auteur a su faire un livre charmant.

Cela se lit d'un bout à l'autre sans qu'on ait envie de sauter des pages.

Lisez la *Conversion de Magdeleine*. Peut-être y trouverez-vous encore en outre des bons moments que vous passerez à la lire, un moyen d'amélioration ? ” — P. Verlhac.

A. MICHEL, professeur à la faculté de théologie de Lille. *Questions théologiques des temps présents. Questions de Guerre*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 11/ rue de Rennes). Vol. in-8 couronne de XIV-289 pages. Prix : 4 francs 20.

Ce volume d'actualité a été écrit, au cours des opérations militaires par un professeur de théologie qui a fait la guerre et en a connu les réali-

tés. Ni de près, ni de loin, ces *Questions de guerre* ne sont des récits de faits ou d'aventures de guerre : c'est un recueil de problèmes dogmatiques et moraux soulevés par la guerre et discutés à l'aide des principes formulés par saint Thomas d'Aquin dans la *Somme théologique*.

De saint Thomas d'Aquin, sur le sujet de la guerre, on ne retenait, en général, que le résumé du *Droit chrétien de la guerre*, esquissé dans la *IIa IIae*, q. XL, a. 1. Mais la "littérature" de guerre du Docteur Angélique est, en réalité, bien plus considérable. M. Michel la résume en neuf questions : 1° *Le droit chrétien et la guerre* ; 2° *La vengeance et les représailles* ; 3° *La culte de la patrie* ; 4° *L'Unité de l'Eglise et la guerre* ; 5° *Le culte divin et la guerre* ; 6° *Prophéties de guerre* ; 7° *La notion théologique de la paix*. L'ouvrage se clôt par quelques réflexions sur la *Vérité et la guerre*.

Il est curieux de constater que ces problèmes aient pu être envisagés au XIIIe siècle. M. Michel s'est livré à un véritable travail d'érudition et de patience, que les circonstances ne favorisaient guère, mais qu'il a néanmoins mené à bonne fin, en recherchant et en coordonnant, dans les œuvres de saint Thomas, tout ce qui se rapporte aux questions de guerre.

En s'attachant à la doctrine et au texte de saint Thomas — dont il veut n'être que le fidèle commentateur — M. Michel s'est plu néanmoins à signaler et à citer les principaux ouvrages contemporains sur la guerre. On trouvera même, en notes quelques extraits du magistral article *Guerre*, du *Dictionnaire de théologie catholique* dont les bonnes feuilles ont été obligeamment communiquées par M. le chanoine Manganot à son collègue et collaborateur lillois.

PAUL DUDON. *L'Action de Benoît XV pendant la guerre*. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Vol. in-8 couronne. Prix : franco 1 fr.

Tout le monde sait avec quelle légèreté et quelle violence l'attitude du Pape a été critiquée pendant la guerre.

Deux articles anonymes, parus récemment dans une revue française, viennent d'offrir comme la synthèse des griefs formulés, depuis quatre ans, contre Benoît XV. Sous les apparences d'une documentation abondante et précise cette œuvre est d'une surprenante pauvreté. M. Paul Dudon le montre impitoyablement. Il fait mieux que de démontrer à M.\*\*\* la vanité de son réquisitoire. Aux histoires de brigands contées par M.\*\*\* il oppose, d'après l'opuscule d'un jésuite italien, à qui les archives de la Secrétairerie d'État ont été ouvertes toutes grandes, un tableau sommaire de l'action vraie du pape pendant la guerre.

Il y a là comme une esquisse du *Livre blanc* que Benoît XV produira peut-être un jour pour sa défense.

JOSEPH DE TONQUÉDEC. *Voilà votre Mère.* Aux jeunes gens pour leur faire aimer la Sainte Vierge. Paris (Librairie Gabriel Beauchesne, 11, rue de Rennes). Brochure in-16 couronne. Édition de propagande. Prix : franco 0 fr 60. Édition ordinaire, prix franco 1 franc.

Avant d'être imprimés, ces entretiens ont été parlés aux jeunes gens d'un Patronage de Paris. Ils ont aidé et entretenu la fondation, dans ce milieu d'une fervente congrégation de la Sainte Vierge. C'est dire qu'on les croit très clairs, très simples et très familiers. On y a ajouté un grand nombre de citations et de références, la fleur de la " mariologie ", qui appuient la doctrine et montrent son bien-fondé.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### POUR LA LIBERTÉ

Le soir du 31 janvier dernier, des prêtres, des chefs d'Unions, des professionnels, des ouvriers, des voyageurs de commerce, des membres de l'A. C. J. C., des délégués de Chicoutimi, des Trois-Rivières, de Thetford Mines, de Montréal, de Sherbrooke, des paroisses environnantes, en tout quatre ou cinq cents hommes, foule digne et décidée, envahissaient le Parlement de Québec et se rendaient dans la grande salle du restaurant où les attendaient le premier ministre, sir Lomer Gouin et l'honorable Alex. Taschereau.

C'était une délégation. Et par la voix de son chef, M. Bélanger, elle proclamait fièrement : " Nous représentons ici 20,000 hommes, 20,000 ouvriers répartis en vingt-sept groupes."

Cette extraordinaire délégation, que voulait-elle ?

Des faveurs ? des subventions ?

Non !

Elle venait plaider la cause des pères de familles à qui certains oppresseurs de conscience font l'injure de dire : " Vous ne savez pas user de votre liberté pour l'instruction de vos enfants. La police va y voir."

La police, riposte M. Gaudias Hébert, nous n'en voulons pas pour conduire nos enfants à l'école.

La police, continue M. Trempe, représentant des Cercles catholiques des Voyageurs de Commerce, gardez-la pour faire respecter la loi contre le vagabondage, pour empêcher les enfants d'aller au cinéma, donnez-lui même le droit de les en sortir. Mais dans nos familles contre les droits sacrés des pères et des mères sur leurs enfants, elle n'a rien à voir.

La police, dit M. Beaulé, nous ne la voulons pas, parce que nous accomplissons notre devoir. Dire que les ouvriers refusent de faire instruire leurs enfants, c'est affirmer une fausseté. Mais ils pensent avec raison qu'à 14 ans, un garçon qui sait lire, écrire et compter, s'il désire aller en apprentissage fait bien : son père le tiendrait en vain, plus longtemps à la classe. Les moyens d'un ouvrier père de 8 ou 10 enfants ne lui permettent pas de garder chacun aux études jusqu'à un âge avancé. Si on veut l'y obliger qu'on lui obtienne le salaire familial.

Et lorsque des ouvriers font parfois travailler leurs enfants très jeunes, c'est l'impérieux besoin de vivre, qu'il faut accuser. Nulle police au monde ne pourra remédier à cela.

« Dans les campagnes, que j'ai parcourues, affirme M. Trempe, quand les routes sont mauvaises, que la maladie sévit, que la tempête fait rage ou que le travail presse sur la ferme, l'enfant cesse pour un temps d'aller à l'école. Contre ces raisons de force majeure, c'est en vain que vous ferez des lois. Vos policiers se buteront à l'impossible.

Voilà comment avec habileté et bon sens cette délégation a plaidé en cette circonstance la cause de la liberté des pères de famille. Sir Lomer Gouin paraissait éprouver à entendre les orateurs un vif plaisir. Aussi a-t-il répondu :

— Vous avez raison. La coercition n'est pas nécessaire. Tous les pères de familles veulent faire instruire leurs enfants. Né à la campagne, je connais la mentalité de nos populations rurales, j'ai toujours soutenu que dans nos campagnes il n'y a pas 5% des pères de familles qui n'envoient pas leurs enfants à l'école.

\*  
\* \*

Étrange aberration de l'esprit humain, fatal illogisme de l'erreur, qu'on ne peut s'empêcher de souligner en toute cette affaire d'instruction obligatoire : le chef du mouvement, l'homme qui veut un gendarme à la porte des écoles pour passer en revue chaque jour nos enfants, et aller s'enquérir des motifs de leur absence, c'est le même que naguère, tout St-Hyacinthe a entendu réclamer à grands cris, au nom de la liberté, pour la buvette, le droit de vivre, pour le buvetier, le privilège de spéculer sur la faiblesse de ses compatriotes, pour le buveur, la facilité de s'abrutir et de compromettre, de ruiner le bien-être, la santé des siens. Une sorte de rage le pousse, l'anime, le soutient, l'aveugle jusqu'au point que rien ne l'arrête, pas plus le mépris jeté à son vieux père "porteur d'eau" que l'insulte à toute sa race, la calomnie à un fonctionnaire qu'il voudrait moins courageux, et moins renseigné.

C'est un trompettiste plus nuisible que réellement dange-reux. Le vacarme de ses bruyants taratantas, chez les Anglais protestants, au Parlement, dans la presse où d'autres lui font écho ne servent qu'à couvrir le bruit des marteaux sur les enclumes forgeant dans l'ombre des chaînes pour toutes les saines libertés, ou à distraire des violents assauts que les profiteurs de l'alcool préparent contre la tempérance.

Des meneurs savent à quoi ils poussent ces pantins plus ou moins conscients, dont l'illogisme est plus apparent que réel. Au fond, c'est la guerre au bien, et la glorification du mal qui sont en cause.

Deux paroles, entre mille, tombées des lèvres des Maîtres de la Franc-Maçonnerie, nous le feront voir.

Weishaupt, fondateur de l'Illuminisme a écrit : " Le frère Maçon doit voir comment il pourra s'emparer de l'éducation, des chaires d'enseignement, du gouvernement ecclésiastique. Il pourra avoir l'air de remplir quelque fonction en faveur de ces mêmes puissances dont la destruction doit être son objet unique. (Barruel, *Extraits originaux*.)

Et la *Haute Vente* des Carbonari d'Italie a publié ce mot d'ordre connu, qui explique bien des apathies et bien des compli-cités :

" Popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'en saturent. Le meilleur poignard pour frapper l'Église au cœur c'est la corruption".

Est-ce assez clair ?

La police trainant les enfants à l'école, c'est la main-mise de l'État sur les droits des parents, c'est l'intervention de la politi-que et de toutes ses misères dans l'éducation de l'enfance, c'est peu à peu l'oppression des consciences.

Ah ! cette police on l'appelle de ses vœux, qu'elle vienne !

Mais, l'autre, la police contre l'alcool et contre les théâtres, qu'elle ferme les yeux, qu'elle dorme, qu'elle disparaisse. Son travail briserait le " poignard qui peut frapper l'Église au cœur."

Félicitons nos ouvriers catholiques, nos voyageurs de com-merce, nos groupes de jeunesse de savoir passer à travers tou-tes ces manœuvres plus ou moins habiles et par leur ferme attitude, de savoir aider notre gouvernement dans sa résistance à la poussée de tous ceux qui veulent enchaîner la liberté pour lâcher la bride au vice.

Espérons que nous les retrouverons toujours vaillants et forts, résistant à l'assaut qui se prépare pour bientôt contre la tempérance.

EDOUARD-V. LAVERGNE, ptre.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 249      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 déc. 1918 | 590      | 41,259                  | 77,419   | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Excellence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tél. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convierait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

110, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1866

TELEPHONE 7178

## F. GERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Doreure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

—  
PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.  
—

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Anisotropie

95, rue Saint-Joseph, . . . QUEBEC

**En vente**

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Procenes. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "cinquième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE

QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 8602

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisivos, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Coin 41ème Avenue et 51ème rue.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et par la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.